ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 60173

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les disparités existantes entre les chirurgiens-dentistes de différents pays de l'Union européenne. En effet, les plombages concernant trois faces de la dent sont codifiés à moins de trois cents francs par la sécurité sociale alors que la même intervention vaut 900 francs en Italie et 800 francs en Allemagne. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60173
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2209